

Nº013

05 Février 2021

info@mairie-maringes.fr

Bonjour à Toutes et Tous,

En édito de cette lettre, nous vous proposons de résoudre une énigme. Dans le dernier bulletin municipal, plusieurs personnes ont demandé où se trouvait le puits de la première page ? Alors voici quelques indices vous permettant de le découvrir :

Le puits, dans sa majesté sombre, domine le village. Il est sur Maringes depuis...longtemps. Il borde un champ et s'entoure à chaque saison, de blé, d'orge, de colza. Ses pierres bleutées, ocre où grises lui donnent des reflets différents. Trapu, il résiste à la pluie et au vent. Dans le froid de l'hiver, il protège et abrite oiseaux, lézards, grenouilles et têtards transis. Et quand la chaleur de l'été s'écrase sur son toit, il offre ombrage et fraicheur à messieurs lapins et hérissons.

Et dans ses profondeurs, un peuple entier de farfadets forme un cercle dans son eau fraiche. Pour le voir, il vous faudra monter et encore monter…ou bien, pour les plus malins, suivre la ligne de crête, guidé par les « fils de lumière ». Enfin, vous l'apercevrez !

Nous vous souhaitons une belle balade poétique!

Vaccination

Dans le cadre de la campagne de vaccination, un centre de vaccination pour les Monts du Lyonnais sera installé dans la commune de **Ste Foy l'Argentière**, salle du Club des Anciens, dans le parc municipal.

C'est l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui décidera de la date d'ouverture de ce centre. A l'heure actuelle, cette date n'est pas connue. L'ouverture qui dépend de la disponibilité du vaccin, ne sera pas effective avant mars et la réservation des créneaux par internet n'est donc pas encore possible. Nous vous informerons, dès qu'il sera possible de réserver. Si vous avez **besoin d'aide pour prendre un rendez-vous** par internet, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Points de regroupement des sacs jaunes et noirs

Comme vous le savez la redevance pour les ordures ménagères augmente un peu chaque année. Elle est passée à 69 € la part pour 2021. Cela ne suffira toutefois pas à équilibrer le budget malgré la valorisation qui est faite des matières des sacs jaunes. Il nous faut encore augmenter l'efficacité de la collecte. Les bennes à ordures qui sillonnent notre territoire coûtent cher. Pour cette raison, nous avons décidé, à la demande du service des gestion des déchets de la CCMDL, d'optimiser les trajets pour le ramassage des sacs jaunes et noirs. Cela sera très significatif pour les « écarts » où le nombre de km par sac ramassé est très important.





Pour ce faire la commune va installer dans les semaines à venir des Points de Regroupement (PDR) c'est à dire des enclos dans lesquels il y aura 2 ou 4 bacs, et où vous pourrez apporter vos sacs jaunes et noirs. Nous les avons disposés au mieux sur la commune pour que vous puissiez les déposer, en passant, lors de vos trajets domicile-travail ou lorsque vous allez au village. Contrairement à ce qui est fait actuellement, vous pourrez apporter vos sacs quand cela vous convient sans vous soucier des jours de ramassage.

Nous sommes bien conscients que cela va changer les habitudes d'une partie des habitants (pour le moment la collecte reste en porte à porte en traversée du village et sur les trajets principaux) mais c'est une action indispensable pour réduire les coûts.

Les personnes concernées recevront un courrier leur donnant plus d'explications.

Tri et réduction du volume des ordures ménagères

D'autres actions doivent également être mises en place pour réduire les tonnages :

Sacs jaunes

Pour réduire le nombre de sacs jaunes et optimiser le stockage et le transport, il est très important d'écraser les cartons, les briques alimentaires, les bouteilles plastiques, les canettes métalliques...etc. Un petit geste pour un grand résultat !

Sacs noirs

La réduction des bio-déchets (épluchures, reliefs de repas…etc.) dans les sacs noirs aura un impact très important. Une opération « remboursement d'un composteur ou lombricomposteur » est mise en place par la CCMDL. Remboursement possible sur facture jusqu'à 60€ pour l'achat d'un composteur individuel. Si vous avez un ou deux m² d'espace disponible pensez-y!

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter la Mairie

- par Mail à info@mairie-maringes.fr
- ou par téléphone au 04 77 94 42 21.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Info Flash – Sensibilisation cambriolages

La gendarmerie nous signale une recrudescence de cambriolages dans la région. Donc si vous avez un doute sur une situation ou un comportement inhabituels n'hésitez pas à appeler le **17**. Un professionnel analysera les éléments que vous lui transmettrez et déclenchera éventuellement une intervention.

Bonne lecture.